



## INVITATION ET CALENDRIER

### **Spécialistes de l'assainissement...Affirmez votre professionnalisme!**

L'Association des entreprises spécialisées en eau du Québec (AESEQ) vous offre de participer à l'une des trois sessions du cours sur le traitement des eaux usées qui seront dispensées au cours de l'hiver 2012.

### **1- Attestation de réussite et certification des professionnels en assainissement autonome :**

Cette formation constitue la première étape de la certification que l'AESEQ développe actuellement pour la reconnaissance des entreprises professionnelles œuvrant dans le domaine de l'assainissement autonome. À cet effet, l'après-midi du dernier jour de chaque formation est consacré à un examen de 3 heures. Les candidats qui le réussiront se verront octroyer une attestation de réussite. Cette attestation sera reconnue comme élément de la certification des professionnels en assainissement autonome.

### **2- Dates et lieux :**

<b>LÉVIS</b> 1 <sup>ère</sup> session – Jour 1 et 2 30 et 31 janvier 2012 de 8h30 à 17h00	<b>LÉVIS</b> 1 <sup>ère</sup> session - Jour 3 et 4 6 et 7 février 2012 -- de 8h30 à 16h30
<b>MAGOG</b> 2 <sup>e</sup> session - Jour 1 et 2 9 et 10 février 2012 de 8h30 à 16h30	<b>MAGOG</b> 2 <sup>e</sup> session - Jour 3 et 4 16 et 17 février 2012 -- de 8h30 à 16h30
<b>BERTHIERVILLE</b> 3 <sup>e</sup> session - Jour 1 et 2 20 et 21 février 2012 - de 8h30 à 16h30	<b>BERTHIERVILLE</b> 3 <sup>e</sup> session - Jour 3 et 4 1 et 2 mars 2012 - de 8h30 à 16h30

### **3- PRIX :**

Membre	Non-Membre
595 00 \$ + taxes	795 00 \$ + taxes

Considérant le nombre limité de places disponibles par cours (groupe de 12 à 15 participants), l'AESEQ se réserve le droit de refuser des candidatures et de favoriser ses membres en règle. De plus, l'AESEQ se réserve le droit d'annuler une session, si les inscriptions sont inférieures à 10 participants.

Daniel Schanck, M.Sc.  
Directeur général

## COURS SUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

### OBJECTIFS DU COURS

Au terme de la formation le participant pourra:

<b>Identifier le cadre</b>	
Législatif	Les lois du Québec
Règlementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règlements d'une loi (Q-2, r.22)</li> <li>• Les règlements municipaux (bandes riveraines, etc)</li> </ul>
Normatif	Les produits certifiés NQ
<b>Définir les types de système et leurs composantes</b>	
Éléments épurateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classique</li> <li>• Modifié</li> <li>• Filtre à sable hors sol</li> <li>• Puits absorbants</li> <li>• Filtre à sable classique</li> </ul>
<b>Définir les types de système et leurs composantes</b>	
Systèmes certifiés par le BNQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Primaire Classe I</li> <li>• Secondaire Classe II</li> <li>• Secondaire avance Classe III</li> <li>• Tertiaire Classe IV et V <ul style="list-style-type: none"> <li>• Champs de polissage</li> <li>• SDSFP (Système de distribution sous faible pression)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Maîtriser la lecture des documents techniques :</b>	
Plans et devis de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre les plans</li> <li>• Suivre les instructions du devis</li> </ul>
Être initié au Rapport technique de caractérisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations de base du site étudié</li> <li>• La perméabilité</li> <li>• Le type de sol</li> </ul>
<b>Décrire les normes et les tâches relatives à l'exécution des travaux</b>	
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Provinciale</li> <li>• Municipale (ex : protection des rives)</li> </ul>
Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnelle et d'exécution</li> <li>• Civile</li> <li>• Obligations contractuelles et morales</li> </ul>

## PLAN DE COURS DE LA FORMATION

<b>Introduction</b>	<b>Module 1</b>	Notre cadre technique et réglementaire
	<b>Module 2</b>	J'installe un dispositif de type élément épurateur modifié
		<b>Évaluation de la journée (quiz)</b>
	<b>Module 2 (suite)</b>	J'installe un dispositif de type – <i>élément épurateur modifié</i>
	<b>Module 3</b>	J'installe un dispositif de type – <i>élément épurateur classique</i>
	<b>Module 4</b>	J'installe un dispositif de type – <i>puits absorbant</i>
		Première évaluation
	<b>Module 4 (suite)</b>	J'installe un dispositif de type – <i>puits absorbant</i>
	<b>Module 5</b>	J'installe un dispositif de type – <i>filtre à sable hors sol avec SDSFP</i>
	<b>Module 6</b>	J'installe un dispositif de type – <i>filtre à sable classique</i>
	<b>Module 7</b>	J'installe un champ de polissage ou un autre type de rejets
	<b>Module 8</b>	J'installe un système de traitement – <i>secondaire avance Classe III</i>
	<b>Module 9</b>	J'installe un système de traitement – <i>tertiaire de désinfection Classe V</i>
	<b>Module 10</b>	La santé et la sécurité au travail, j'y tiens
	<b>Module 11</b>	J'informe correctement le propriétaire
		<b>Examen final (3 heures)</b>
		<b>Évaluation du cours</b>



Reçu : \_\_\_\_\_  
# Fact. : \_\_\_\_\_

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

Nom :	Prénom :	Adresse courriel obligatoire :
Adresse personnelle :	Ville :	Code postal :
Tél. résidence. : (     )	Tél. bureau. : (     )	Fax : (     )
Cellulaire. : (     )	Entreprise :	Adresse (si différente) :
Êtes-vous membre de l'AESEQ ?		
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Si oui, inscrire votre # de membre
Va devenir d'ici la fin des cours <input type="checkbox"/>		
Voulez-vous être facturé au nom de l'entreprise?		
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

## CHOIX DE COURS – TRAITEMENT DES EAUX USÉES (9H00 À 17H00)

1 <sup>ère</sup> Session	2 <sup>è</sup> Session	3 <sup>è</sup> Session
<input type="checkbox"/> LÉVIS 30 et 31 janvier 6 et 7 février 2012	<input type="checkbox"/> MAGOG 9 et 10 février 16 et 17 février 2012	<input type="checkbox"/> BERTHIERVILLE 20 et 21 février 1 et 2 mars 2012

## PAIEMENT

CE DOCUMENT NE PERMET PAS LA RÉCLAMATION DES CRÉDITS SUR LES TAXES DE VENTES. UNE FACTURE VOUS SERA EXPÉDIÉE

<input type="checkbox"/> Mandat poste à l'ordre de l'AESEQ	Membre : 595 00 \$ + taxes	Non-Membre : 795 00 \$ + taxes	Cours \$
<input type="checkbox"/> Chèque certifié à l'ordre de l'AESEQ			TPS \$
			TVQ \$
			TOTAL \$

## POLITIQUES D'ANNULATION

TOUTE ANNULATION DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT ET PARVENIR À L'AESEQ CINQ (5) JOURS OUVRABLES OU PLUS AVANT LE DÉBUT DU COURS. DES FRAIS D'ANNULATION DE 50\$ PLUS TAXES SERONT ALORS RETENUS. L'AESEQ SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER OU DE REPORTER UN PROGRAMME ADVENANT UN NOMBRE INSUFFISANT D'INSCRIPTIONS. REMBOURSEMENT EN TOTALITÉ DES FRAIS D'INSCRIPTION.

Expédier ce formulaire

et votre paiement à l'adresse suivante :

AESEQ

5930 boul. Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec), H1M 1S7

Fax : 514-352-5259 - Téléphone : 514-353-9960 / 1-800-468-8160 # 137

SIGNATURE : \_\_\_\_\_